

Bayonne,  
le 27 juin 2006

**PROCÈS VERBAL DE LA RÉUNION  
DU COMITÉ DIRECTEUR DU 16 JUIN 2006**

**COMITÉ DIRECTEUR**

ALLIEZ Jacques	Excusé	GOYENETCHE Michel	Excusé
ARSAUT Thierry	Excusé	GUEROBE J. Claude	Présent
BARUCQ Monique	Présente	GUERRA Patrick	Excusé
BATS J. Marc	Présent	HIRIART Martin	Présent
CAMINO Adrien	Présent	LACOSTE Bernard	Présent
CASAMAYOU Germaine	Présente	LAGARDE J.Louis	Présent
CASTERES Thierry	Présent	LAMARQUE Daniel	Présent
DEGERT Michel	Excusé	LARRONDE LARRETCHE Ramuntxo	Présent
DELBOS M. Claude	Présente	LASSALLE Alain	Présent
DESTAILLAC Jacques	Présent	MALASSAGNE J.Jacques	Présent
DUCAP Eric	Excusé	MARRIS Christian	Excusé
DUFOURG Roland	Présent	MELLIER Danielle	Présente
DUPRAT J. François	Excusé	PASCASSIO-COMTE J.François	Présent
ECHEVERRIA Pierre	Présent	PLANE J. Louis	Excusé
ETCHETO Michel	Présent	POMMIES Francis	Représenté <sup>(1)</sup>
ETCHEVERRY André	Excusé	ROLLET Alain	Excusé
GARAT J. Baptiste	Présent	SAINT PIERRE Michel	Présent
GARRIGUES Pascal	Présent	SOULE J.Baptiste	Excusé
GELIZE Michel	Excusé	SUPERVILLE Jean	Présent
GOICOECHEA Christian	Présent	VIDOU Daniel	Excusé

Présents : 26

Excusés : 14

**MEMBRES ASSOCIES**

ANDRIEU François	Excusé	HAROCARENE Pascal	Présent
BAIETTI Jean Louis	Représenté <sup>(2)</sup>	IBAR Bernard	Présent
BERTHELOT J Claude	Excusé	LABADIE Christian	Présent
BONNAFOUS Robert	Excusé	LABISTE Bernard	Excusé
CLEMENT Marc	Représenté <sup>(2)</sup>	LAFARGUE Daniel	Présent
DOUAT Jean Paul	Excusé	LAPORTE Guy	Présent
DURCUDOY Christian	Présent	MAUMET Philippe	Excusé
ETCHEMENDY J. Pierre	Excusé	MOLERES J. Claude	Excusé
GOALARD Paul	Excusé	PECARRERE Claude	Excusé
GONY Jean	Présent	PEYRAT Dominique	Excusé
GOYENEIX Louis	Présent	PIERROU Gérard	Excusé
GOYHENECHÉ J. Pierre	Excusé	VAN DAELE Christian	Excusé
HARAN Léo	Représenté <sup>(2)</sup>		

**INVITES**

BEDERE Pascal	Présent
ERVITI J. Pierre	Présent

<sup>(1)</sup> par R. DUFOURG

<sup>(2)</sup> par JF. PASCASSIO-COMTE

Roland DUFOURG ouvre la séance en rendant hommage au Président du club de Lège Cap Ferret, Yannick SIMON, et au dirigeant du club Haridotarrak Jean LARROUDE, récemment disparus.

## **1. APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU COMITE DIRECTEUR DU 03.03.06**

Le procès-verbal du dernier Comité Directeur est approuvé à l'unanimité.

## **2. DEMISSION DE CHRISTIAN DUPRAT DU POSTE D'ENTRAINEUR**

Suite à la démission de Christian DUPRAT, entraîneur de l'équipe de paleta pelote de cuir en Trinquet, son remplacement par Jean-Marc PETRISSANS est adopté à l'unanimité.

## **3. SELECTION ET COMPOSITION DE LA DELEGATION DES XV<sup>èmes</sup> CHAMPIONNATS DU MONDE**

Roland DUFOURG et Jean-Pierre ERVITI donnent lecture respectivement de la délégation et de la sélection pour Mexico (liste ci-jointe), en présence de tous les entraîneurs.

Le Dr Guy LAPORTE regrette qu'il n'ait pas été averti de la nomination du nouveau kiné.

Jean-Pierre ERVITI précise que les Docteurs Delfosse et Lartigot étaient au courant.

Jean-François PASCASSIO-COMTE évoque le cas GIRARD qui se retrouve remplaçant dans la sélection alors qu'il a joué à grand chistera. Pascal Bedere précise bien la situation au vu des éléments tout à fait logiques.

Il est rappelé que la présentation de la délégation aura lieu le 13 août à 19 heures sur le fronton de Bidart (repli assuré pour la photo officielle au fronton mur à gauche en cas d'intempéries), la DTN est chargée d'en informer les entraîneurs et les joueurs.

Jean SUPERVILLE rappelle qu'il tient les formulaires de frais de déplacements à disposition des entraîneurs et des joueurs.

Les entraînements physiques auront lieu les mardis et les jeudis au Pôle (Lycée Cassin-Bayonne).

La liste de la délégation est adoptée à l'unanimité.

## **4. MODIFICATION DES REGLEMENTS GENERAUX**

Organisation de Tournois : article 226 (Voir document joint)

Le Comité Directeur adopte l'article 226 (3 abstentions) après avoir modifié le dernier paragraphe qui devient :

"Les organisateurs de tournois ou rencontres définis ci-dessus devront obligatoirement être en possession de la carte annuelle d'organisateur délivrée par la FFPB".

Extensions-Mutations : articles 221.3 – 221.4 (Voir document joint)

Les articles 221.3 alinéa 2 et 221.4 alinéa 2 sont adoptés à l'unanimité.

## **5. SURCLASSEMENT ET DOUBLE SURCLASSEMENT**

A la demande de la Commission Sportive Générale, un débat a eu lieu sur ce sujet en présence du Dr Laporte afin de compléter le règlement.

Il est à retenir que :

- le certificat médical de surclassement peut être obtenu auprès d'un médecin du sport ou un médecin fédéral ;
- le certificat médical de double surclassement ne peut être obtenu qu'auprès d'un médecin fédéral.

Qui doit détenir ce certificat ? La Ligue concernée (à l'engagement), la Fédération, le joueur (ou le club) qui doit le présenter à chaque prestation ?

Qui est responsable ? A qui présenter le certificat médical ?

A l'occasion de parties de poule : au responsable du club qui reçoit ?

A l'occasion de parties éliminatoires : au délégué officiel ?

Le certificat double ou simple surclassement occasionnel, délivré par un médecin du sport ou le médecin fédéral, devra obligatoirement être présenté au délégué de la rencontre.

Si un joueur en surclassement (simple ou double) ne présente pas le certificat médical (ou une attestation de son président de club) au délégué, l'équipe pourrait être pénalisée : partie perdue et 0 point. En cas de récurrence, la sanction du forfait général a été suggérée.

Ce sujet sera inscrit à l'ordre du jour du prochain Comité Directeur afin d'apporter des éléments complémentaires à insérer définitivement au règlement.

## 6. MODIFICATION DU REGLEMENT SPORTIF

Tenue sportive des joueurs : article 412

Art 412.0 (Voir document joint) : Adopté, 2 abstentions et 2 voix contre.

Art 412.10 (Voir document joint) : Adopté à l'unanimité.

## 7. HOMOLOGATION DE LA PALA "OUDOUL"

L'homologation de la pala OUDOUL est adoptée.

## 8. PREPARATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE DE LA FIPV

Demande de modification de l'article 13 des règlements internationaux

La proposition de modification de l'article 13 des règlements internationaux lors de l'assemblée générale de la FIPV est adoptée à l'unanimité. (Voir document joint).

Candidature de la France pour l'organisation des Championnats du Monde de 2010

La proposition de candidature de la France est adoptée à l'unanimité.

## 9. DEPENSES

Logiciel 4D

Achat du logiciel 4D pour 2 700€ : Adopté.

Maintenance informatique

Le contrat de maintenance informatique avec la société PR 2I pour 4 000€ annuels est adopté à l'unanimité.

Voyages pour Mexico

La proposition de BIARRITZ VOYAGES est adoptée.

## 10. QUESTIONS DIVERSES

### 1. Départ anticipé du Frontenis à Mexico

Après l'exposé de la demande de la spécialité du Frontenis d'anticiper son départ pour Mexico, le Comité Directeur émet un avis défavorable : 19 voix contre, 2 abstentions et 3 pour.

### 2. Trinquet de Paris

Le Comité Directeur de la Ligue d'Ile de France vient d'attribuer la gérance du Trinquet Chiquito de Cambo à Jean-Marc ETCHEBERRIGARAY et Christian JONNET, deux joueurs bien connus.

### 3. Arche Conseil Sport

Nouvelle adresse : ACS - 46 Route d'Aritxague - ZAC de Chikitoys – ANGLET.

### 4. Nouveau gérant de FFPB Communication

Suite à la démission du gérant actuel, Sébastien Jaureguy, Michel SAINT PIERRE sera le nouveau gérant à titre bénévole.

5. Azur Assurances : Remboursements  
Nouveau tarifs de remboursements :  
Lunettes : 300 € au lieu de 152,45 €.  
Monture : 70 €  
Dent : 300 € au lieu de 152,45 €.
6. Accident du joueur Thomas PEIXOTO  
Ce joueur a reçu une pelote sur l'œil et malgré la protection oculaire a eu des dégâts importants, perte de l'acuité visuelle à 1/10 et souffre d'une forte tension oculaire que les médecins ont des difficultés à maîtriser. On souhaite que le temps arrangera les choses. Heureusement que Thomas portait des lunettes de protection. Sans elles, l'œil aurait été irrémédiablement perdu. Tous nos vœux d'un excellent rétablissement.
7. Coupe d'Europe des clubs en fronton mur à gauche de 30 mètres  
Elle se déroulera à Lescar les 24 et 25 juin 2006.
8. Visite chez Lacoste à Paris  
Roland DUFOURG et Marie-Claude DELBOS se rendent chez Lacoste S.A. le mardi 20 juin 2006 pour négocier le partenariat et préparer la commande d'équipement pour 2007.
9. Contrat d'objectifs  
Jean-Pierre ERVITI, Daniel LAMARQUE, Thierry CASTERES et Roland DUFOURG se rendent au Ministère à Paris, le jeudi 22 juin 2006 afin de finaliser le contrat d'objectifs. Michel GOYENETCHE, Président de la Ligue d'Ile de France et Vice-Président de la FFPB, les rejoindra.
10. Assemblée Générale de FFPB Communication  
L'exercice clos le 31 décembre 2004 avait traduit une perte significative de 20 735 €.  
L'exercice clos le 31 décembre 2005 inverse totalement la tendance et les résultats de l'exercice 2004.  
Il traduit, en effet, un redressement spectaculaire puisque se traduisant par un bénéfice de 27 703 euros permettant en un seul exercice de reconstituer dans la totalité le montant des capitaux propres, respectant ainsi les dispositions de l'article L.223-42 du Code de Commerce.
11. Médiation Elite Pro/FFPB  
Pas d'évolution à ce jour, il faut se référer au dernier procès-verbal du Bureau.
12. Date du prochain Comité Directeur  
Le prochain Comité Directeur se réunira le Vendredi 8 septembre 2006 au siège de la FFPB à partir de 18 heures.  
  
L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 heures 40.

Le Secrétaire Général,  
Michel SAINT PIERRE

Le Président,  
Roland DUFOURG

PJ : - Délégation française XV<sup>èmes</sup> Championnats du Monde Mexico 2006 (2/2)  
- Modifications des Règlements Généraux-Sportif et des Règlements Internationaux (4/4)